

Les déterminants de l'intention des propriétaires résidentiels de la région de Lanaudière à éliminer l'herbe à poux sur leurs terrains



Gabriel Hakizimana, Ph.D.
Camille Gagné, Ph.D.
Sébastien Courchesne-O'Neill, Ph.D. (c)

Mai 2012

Québec 

Conception, analyse et rédaction

Gabriel Hakizimana, MSc., Ph.D. Agent de planification, de programmation et de recherche. Service de prévention et contrôle des risques d'origine biologique et environnementale, DSP de Lanaudière

Camille Gagné, Ph.D. Professeure agrégée, Faculté des sciences infirmières, Université Laval et Chercheuse, Unité de recherche en santé des populations, Centre de recherche du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec

Sébastien Courchesne-O'Neill, M.A., Ph.D.(c). Agent de planification, de programmation et de recherche. Service de surveillance, recherche et évaluation, DSP de Lanaudière

Réalisation du sondage

Bureau d'Interviewers Professionnels inc. (BIP)

Conception graphique et mise en pages

Sylvie Harvey, Service de surveillance, recherche et évaluation

La version PDF de ce document est disponible à la section *Documentation* sous la rubrique *Publications* sur le site Web de l'Agence au www.agencelanaudiere.qc.ca

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

HAKIZIMANA, Gabriel, Camille GAGNÉ et Sébastien COURCHESNE-O'NEILL. *Les déterminants de l'intention des propriétaires résidentiels de la région de Lanaudière à éliminer l'herbe à poux sur leurs terrains*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de prévention et contrôle des risques d'origine biologique et environnementale et Service de surveillance, recherche et évaluation, mai 2012, 66 pages.

Cette étude a bénéficié d'une subvention obtenue conjointement du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, dans le cadre du Programme de subvention en santé publique (PSSP) 2009-2010 et 2010-2011.

© Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, 2012

Crédit photo page couverture : © Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec, MAPAQ

Dépôt légal

Deuxième trimestre 2012

ISBN : 978-2-89669-090-9 (version imprimée)

978-2-89669-091-6 (version PDF)

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les membres de la Table québécoise sur l'herbe à poux qui ont exprimé leur avis sur le comportement ciblé et la population visée par la présente étude. Ils remercient vivement les propriétaires résidentiels de Lanaudière qui ont participé à l'enquête.

Des remerciements vont également à Élisabeth Cadieux du Service de surveillance, recherche et évaluation et Richard Lanthier du Service de prévention et contrôle des risques d'origine biologique et environnementale de la DSP pour leurs contributions significatives à la réalisation de cette étude. Merci également à Gaétan Daigle, du Département de mathématiques et de statistiques de l'Université Laval et Stéphane Paquin pour leur expertise dans le traitement des données.

Des remerciements s'adressent enfin à nos collègues, Muriel Lafarge et Mario Paquet de la DSP pour leurs suggestions à la lecture de ce document, ainsi qu'à Sylvie Harvey pour la conception graphique et la mise en pages.

Résumé

Objectifs

Partant principalement de la théorie du comportement planifié, cette étude comportait trois objectifs : a) déterminer l'intention d'éliminer l'herbe à poux sur son terrain; b) vérifier si l'attitude, la norme subjective, la perception du contrôle, la norme morale, la norme descriptive, le comportement passé et la régularité perçue sont des déterminants de cette intention; c) identifier les variables qu'il serait pertinent d'utiliser pour augmenter ou maintenir l'intention d'éliminer l'herbe à poux.

Méthode

La population visée était constituée d'adultes de 18 ans et plus propriétaires d'un terrain résidentiel dans l'une des six MRC de Lanaudière. Un échantillon stratifié proportionnel respectant le poids démographique des MRC a été tiré. Les 403 individus ayant accepté de participer à cette étude transversale devaient répondre à un questionnaire administré lors d'une entrevue téléphonique. Les réponses données étaient entièrement confidentielles et anonymes.

Résultats

Seulement 25 % des résidents de Lanaudière ont une intention forte d'éliminer l'herbe à poux sur leur terrain. Les déterminants de l'intention sont : avoir déjà éliminé l'herbe à poux sur une base régulière au cours de l'été précédent, se sentir capables de l'éliminer, avoir une attitude favorable à son élimination, que cela fasse partie de ses valeurs, connaître plusieurs personnes qui l'éliminent et se sentir capables de reconnaître la plante. Ces variables ont expliqué 45 % de la variance de l'intention. Les résultats font ressortir quelques croyances pertinentes à utiliser pour développer des interventions : (1) croyance que l'élimination de l'herbe à poux permettrait d'améliorer la santé des gens, (2) perception de la présence de symptômes d'allergies chez soi ou dans l'entourage, (3) capacité de reconnaître la plante, (4) le fait d'associer amélioration de la qualité de vie et élimination de l'herbe à poux.

Conclusion

En vue d'augmenter l'intention d'éliminer l'herbe à poux, les interventions devraient non seulement amener les individus à reconnaître la plante, mais aussi les symptômes d'allergies qu'elle suscite chez eux et chez les membres de leur entourage. Les habitants de Lanaudière doivent percevoir les effets bénéfiques de l'éradication de l'herbe à poux sur la santé et être amenés à considérer l'amélioration de la qualité de vie dans leur décision d'éliminer la plante. Enfin, il apparaît nécessaire d'insister sur une éradication régulière de l'herbe à poux et faire en sorte que son élimination devienne la norme perçue sur le territoire de Lanaudière.

Table des matières

Remerciements.....	I
Résumé	III
Liste des tableaux et figure.....	VI
Liste des annexes.....	VI
Liste des abréviations et des acronymes	VII
Introduction.....	IX
1. Cadre théorique	1
1.1 La théorie du comportement planifié	1
1.2 La TCP et les comportements pro-environnementaux.....	5
2. Méthodes	7
2.1 Définition du comportement et population visée	7
2.2 Instruments de mesure et collecte des données	8
2.2.1 Volet qualitatif.....	8
2.2.2 Volet quantitatif.....	9
2.3 Échantillonnage.....	10
2.4 Prétests.....	11
2.5 Plan d'analyse	12
2.5.1 Analyses statistiques.....	12
2.5.2 Valeurs manquantes	13
3. Résultats.....	15
3.1 Profil des participants selon la MRC d'origine.....	15
3.2 Statistiques descriptives sur les variables psychosociales	16
3.3 Modélisation de l'intention d'éliminer l'herbe à poux	19
3.4 Croyances pertinentes à utiliser pour développer des interventions visant à maintenir ou à changer l'intention	19
4. Principaux constats et pistes d'intervention	21
Conclusion	25
Références bibliographiques	27
Annexes	33

Liste des tableaux et figure

Tableau 1	Croyances saillantes selon le type de croyances	9
Tableau 2	Profil sociodémographique des participants à l'enquête, mai 2011	15
Tableau 3	Valeurs médianes, médianes des écarts médians ajustés et corrélations de Spearman des variables étudiées	18
Tableau 4	Résultats d'analyse de régression multiple des déterminants de l'intention.....	19
Tableau 5	Résultats de l'analyse de régression logistique des croyances influençant l'intention...20	
Figure 1	Théorie du comportement planifié (<i>Ajzen, 1991</i>)	2

Liste des annexes

Annexe I :	Lettre aux experts	35
Annexe II :	Questionnaire d'enquête qualitative.....	41
Annexe III :	Questionnaire d'enquête quantitative.....	43

Liste des abréviations et des acronymes

Aact	Attitude envers le comportement
b	Croyances comportementales
c	Croyances liées au contrôle comportemental
DSC	Département de santé communautaire
DSP	Direction de santé publique
e	Évaluation des croyances comportementales
p	Importance des croyances de contrôle
MAD_{aj}	Déviations absolues à la médiane ajustée
mc	Motivation à se conformer
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec
nb	Croyances normatives
PBC	Contrôle comportemental perçu
RLS	Réseau local de services
SN	Norme subjective
TQHP	Table québécoise sur l'herbe à poux
TAR	Théorie de l'action raisonnée
TCP	Théorie du comportement planifié

Introduction

Les campagnes annuelles d'éradication de l'herbe à poux dans la région de Lanaudière ne datent pas d'hier. Par exemple, au milieu des années 1980, le Département de santé communautaire (DSC) de Lanaudière – qui deviendra plus tard la Direction de santé publique (DSP) – fut le premier DSC à s'intéresser à la prévention primaire des symptômes de la rhinite allergique (Banken, 1990). Dans la foulée, il publiait le premier portrait des allergies respiratoires causées par le pollen de l'herbe à poux dans la région (Cadieux et Hamel-Fortin, 1992).

Depuis, les campagnes d'information et de sensibilisation sur la prolifération excessive de l'herbe à poux et sur les méthodes de contrôle de la plante continuent. Une des activités prévues dans le Plan d'action régional de santé publique de Lanaudière 2009-2012 (ASSS de Lanaudière, 2009) porte justement sur l'identification de l'herbe à poux et les mesures de contrôle à appliquer dans l'environnement immédiat. Parallèlement, au niveau provincial, de nombreux outils portant sur les risques à la santé, l'identification de l'herbe à poux, la sensibilisation, la législation municipale et les techniques de contrôle ont été produits et diffusés par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la Table québécoise sur l'herbe à poux (TQHP)¹ et leurs partenaires.

De ces outils, il ressort notamment que l'herbe à poux pousse au printemps et meurt à la fin de l'automne, laissant dans le sol des milliers de grains qui, à leur tour, pourront produire des centaines de nouveaux plants l'année suivante. Vers la fin de juillet, ses fleurs produisent du pollen responsable de la rhinite allergique. L'herbe à poux pousse bien dans les lieux où le sol est perturbé, dénudé et s'adapte très facilement dans les sols les plus pauvres et dans les espaces où d'autres plantes ont de la difficulté à pousser. En milieu urbain, on la retrouve notamment sur les terrains vacants et les terrains de jeu, dans les stationnements et au bord des trottoirs. En milieu agricole, on la retrouve surtout dans les entrées de champs ou dans les cultures de soya et de maïs. Enfin, l'herbe à poux pousse abondamment dans certains corridors de transports (le long des routes, des pistes cyclables et des sentiers, et le long des chemins de fer désaffectés).

Les outils donnent aussi un éventail de conseils, allant de la prévention au contrôle de cette mauvaise herbe. En matière de prévention, le recouvrement du sol par des matériaux inertes et l'implantation d'un couvert végétal sont les moyens souvent préconisés. Pour ce qui est du contrôle, les moyens couramment utilisés sont l'arrachage, la tonte ou le fauchage des plans, selon l'ampleur de l'infestation. L'arrachage, qui est le moyen le plus facile pour la population générale, est recommandé dès que les plants sortent de terre en mai, et ce, jusqu'à la production de fleurs (TQHP, 2011). Le ministère des Transports (MTQ) ainsi que certaines municipalités recourent aussi à l'application d'herbicides, notamment le long des corridors de transport.

¹ La Table québécoise sur l'herbe à poux (TQHP) est une table intersectorielle du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec dont le but est d'améliorer l'efficacité des interventions associées au contrôle de l'herbe à poux.

Malgré ces efforts d'information et de sensibilisation, l'herbe à poux demeure un facteur important de risque à la santé et de mauvaise qualité de vie pour les personnes allergiques. À cet effet, une étude réalisée par la DSP de la Montérégie montre que dans les régions très infestées par l'herbe à poux, dont fait partie Lanaudière, la prévalence de la rhinite allergique liée au pollen de l'herbe à poux chez les personnes âgées de 5 ans et plus peut atteindre 20 %. Selon cette étude, les symptômes se présentent surtout sous forme de rhinite et de conjonctivite et la majorité des personnes touchées font partie de la population active (25 à 59 ans). Leur qualité de vie est très affectée par la perte de rendement, la perturbation du sommeil, des effets sur l'humeur, des contraintes dans les loisirs et les activités sportives, etc. (Tardif, 2008). Enfin, au-delà des personnes affectées, la société québécoise elle-même en paye le prix puisque le coût minimal associé à l'allergie au pollen de l'herbe à poux s'élève à près de 157 millions annuellement (Tardif, 2008).

Bien plus, l'herbe à poux demeure largement méconnue. Selon la TQHP (2008), la population québécoise a de la peine à la distinguer des autres mauvaises herbes. De son côté, malgré sa longue implication dans le dossier, la DSP de Lanaudière a très peu d'information quant à la capacité de la population lanaudoise à identifier l'herbe à poux. Par ailleurs, au-delà même de cette capacité de reconnaître l'herbe à poux, il n'existe – au meilleur de nos connaissances – aucune étude sur les facteurs psychosociaux pouvant influencer sur l'adoption de comportement relatif à la lutte contre l'herbe à poux. Les facteurs psychosociaux sont importants parce qu'ils sont associés à l'adoption de plusieurs comportements (Godin et Kok, 1996).

Le but de notre étude était d'identifier les facteurs explicatifs de l'intention des propriétaires résidentiels de la région de Lanaudière à adopter le comportement visant l'élimination de l'herbe à poux sur leurs propres terrains.

Le rapport expose d'abord le cadre théorique sur lequel repose la méthodologie utilisée. Ensuite, il décrit les résultats obtenus en déterminant l'intention comportementale de la population lanaudoise à éradiquer l'herbe à poux, en identifiant d'une part les facteurs psychosociaux associés à cette intention et d'autre part, les variables qu'il serait pertinent d'utiliser pour développer des interventions visant à motiver ou à maintenir cette intention. Enfin, des constats et des pistes d'intervention sont ciblés pour que la DSP puisse revoir et bonifier son programme de sensibilisation à la lutte contre l'herbe à poux pour la population lanaudoise. À notre connaissance, aucune étude sur l'herbe à poux ne s'est attardée directement à la compréhension de l'intention des individus à éliminer la plante.

Selon les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 (EQSP), c'est le pollen qui est le plus souvent associé aux symptômes de rhinite allergique. Quatre personnes Lanaudoises de 15 ans et plus sur cinq l'ont indiqué comme facteur déclenchant. Plus précisément, c'est 16 % de la population qui déclare avoir eu des symptômes de rhinite allergique durant les quatre mois (de juillet à octobre) de pollinisation de l'herbe à poux (MSSS, 2012). En 2012, cela représente près de 65 000 Lanaudois.

De cette même enquête, il ressort également que 9 % de la population Lanaudoise de 15 ans et plus rapporte avoir reçu un diagnostic médical d'allergie à l'herbe à poux (Marquis et Payette, 2011). On estime ce nombre à 36 360 personnes en 2012.

Aucune différence significative n'est observée selon le sexe, le groupe d'âge et le territoire de réseaux locaux de services (RLS) de résidence pour notre région.

1. Cadre théorique

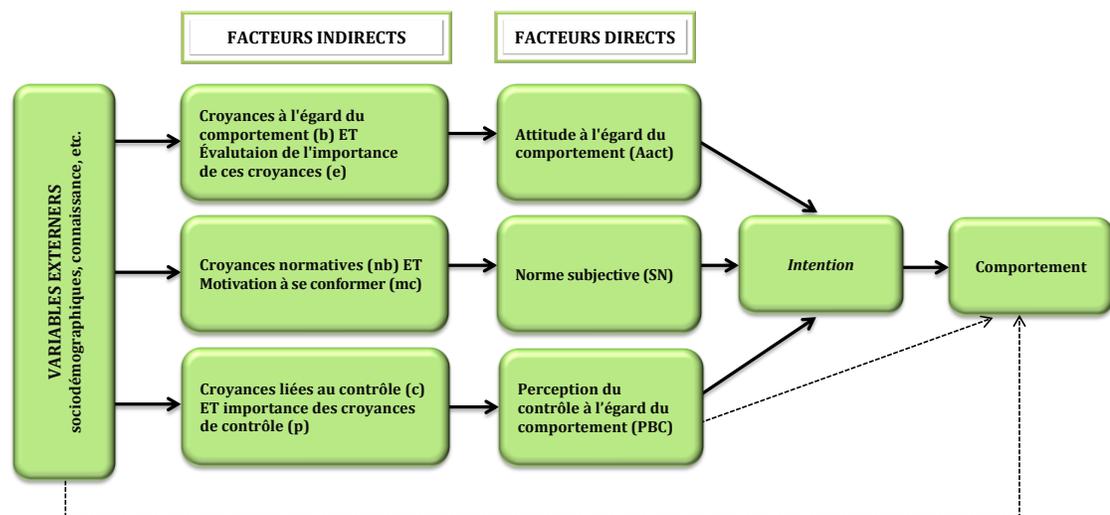
Pendant longtemps, on a tenu pour acquis que la connaissance d'un problème, de ses causes et des stratégies pour le résoudre constituait un déterminant direct de l'intention de résoudre ce problème. Cette réflexion est issue d'un modèle linéaire qui a longtemps prévalu et selon lequel, plus d'information et plus de connaissances environnementales conduisent directement à l'adoption de comportement pro-environnemental. Ce modèle était lié à l'hypothèse que les individus mieux informés sur les enjeux environnementaux devenaient, à leur tour, plus conscients de leur environnement et par conséquent, plus motivés à agir de façon plus responsable envers celui-ci (Ramsay et Rickson, 1976; Hungerford et Volk, 1990). Par la suite, d'autres auteurs ont démontré que même si les connaissances peuvent exercer une certaine influence sur l'action, elles ne sont pas un déterminant direct de l'adoption du comportement environnemental parce qu'il faut tenir compte d'abord de l'intention d'agir (Hwang, Kim et Jeng, 2000; Kollmuss et Agyeman 2002; Jensen, 2002). Le modèle de Blake (1999) préconise, par exemple, de tenir compte des barrières individuelles et contextuelles pour déterminer le comportement pro-environnemental. D'autres chercheurs proposent de tenir compte de l'intention d'agir puisque les gens agissent généralement quand ils en ont l'intention, et le comportement ne pouvant être adopté que s'il est préalablement planifié (Ajzen, 2001). C'est ainsi que plusieurs théories issues de la psychologie sociale ont été élaborées pour identifier les facteurs psychosociaux qui influencent les comportements des individus et pour expliquer ces comportements (Godin, 1991). Parmi ces théories, la théorie du comportement planifié (TCP) a été souvent utilisée pour prédire et expliquer les facteurs associés au comportement pro-environnemental (Steg et Vlek, 2009; Bamberg et Moser, 2007).

1.1 La théorie du comportement planifié

Dans une théorie précédente dite « théorie de l'action raisonnée » (TAR), Fishbein et Ajzen (1975) avaient démontré que l'intention est le concept central qui capture les facteurs motivationnels du comportement. L'intention représente la motivation ou la volonté de réaliser un comportement. D'ailleurs, Ajzen et Fishbein (1980) la définissent comme une « perception de la probabilité d'agir »; elle est un indicateur de l'intensité de la volonté et de l'effort que les individus veulent mettre de l'avant pour réaliser un comportement. L'intention est donc le déterminant immédiat du comportement réel. Plus l'intention de s'engager dans un comportement est grande, plus grande est la probabilité de réaliser ce comportement.

Comme le montre la figure 1, l'intention elle-même découle de trois types de facteurs (ou variables) directs.

Figure 1
Théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991)



Les deux premiers facteurs directs, l'attitude à l'égard du comportement et la norme subjective, ont été définis par la TAR en supposant que le comportement est sous le contrôle total de l'individu, celui-ci ayant la capacité et la possibilité de le réaliser. Plus tard, Ajzen (1985, 1988, 1991) a observé que l'intention issue de l'attitude et de la norme subjective ne suffisait pas à prédire le comportement lorsqu'un certain nombre d'obstacles internes et externes peuvent interférer. Il a proposé un troisième facteur qui est la perception du contrôle à l'égard du comportement, créant ainsi la TCP. Ces trois facteurs constituent les construits directs pouvant prédire l'intention comportementale. Les construits directs sont eux-mêmes dépendants de facteurs indirects. Ceux-ci sont pertinents pour définir le contenu de l'intervention visant à modifier ou à maintenir l'intention et le comportement. La logique du modèle prend appui sur la réaction en chaîne suivante : des interventions élaborées à partir d'un construit indirect entraîneraient un changement dans le construit direct correspondant, ce qui susciterait une modification de l'intention, laquelle entraînerait un changement du comportement.

L'attitude est une prédisposition mentale, qui prépare l'individu à agir. Ajzen et Fishbein (1980) la définissent comme une évaluation favorable ou défavorable envers la réalisation du comportement. Par exemple, l'individu peut indiquer si, pour lui, éliminer l'herbe à poux cet été serait un geste agréable ou utile. Selon Ajzen et Fishbein (1980), l'attitude envers le comportement (Aact)² serait déterminée par deux variables indirectes, à savoir les croyances comportementales de l'individu concernant les conséquences associées à l'adoption du comportement (b) et l'évaluation de l'importance de chacune de ces conséquences (e). Ainsi, l'individu indiquera, par exemple, s'il croit que le fait d'éliminer l'herbe à poux sur son terrain pourrait contribuer à réduire les allergies et si réduire les allergies est désirable ou non pour lui.

La norme subjective (SN) correspond, quant à elle, à la pression sociale perçue par l'individu concernant le fait d'adopter le comportement, c'est-à-dire par exemple, si les personnes les plus importantes pour lui ou celles dont il respecte le plus les opinions pourraient l'influencer dans sa prise de décision à éliminer l'herbe à poux sur son terrain. La norme subjective serait, à son tour, déterminée par deux facteurs indirects soit, d'une part, les croyances normatives (nb) qui concernent la perception du répondant que des personnes spécifiques importantes pour lui pensent qu'il devrait adopter ce comportement et d'autre part, la motivation à agir dans le sens exprimé par ces personnes (mc). Par exemple, l'individu pourra indiquer si son conjoint(e), ses parents, etc. approuveraient qu'il élimine l'herbe à poux et sa motivation à se conformer à ce que pensent ces personnes.

Comme indiqué plus haut, la TCP d'Ajzen (1991) ajoute un troisième construit direct, le contrôle comportemental perçu (PBC) qui agit comme déterminant de l'intention comportementale et du comportement. La perception du contrôle concerne la perception du degré avec lequel l'individu se croit capable d'adopter le comportement, à quel point il perçoit avoir le contrôle sur sa réalisation (Fishbein et Ajzen, 2010). Cette perception du contrôle est déterminée aussi par deux construits indirects, soit la perception de la présence ou de l'absence de facteurs qui facilitent ou nuisent à l'adoption du comportement (c) et l'importance des croyances de contrôle (p). Par exemple, l'individu pourra indiquer qu'il n'est pas en mesure de reconnaître l'herbe à poux et que cela pourrait l'amener à ne pas éliminer cette plante.

Selon la TCP, les deux construits indirects associés à chaque construit direct seraient liés par un modèle multiplicatif. Ainsi, l'attitude (Aact) serait déterminée par la somme (Σ) du produit b et e, SN serait déterminé par $\Sigma nb * mc$ alors que PBC serait défini par $\Sigma c * p$.

² Il est généralement accepté de conserver les abréviations issues du modèle d'origine dans les publications en français.

Cependant, l'étude de Gagné et Godin (1999) indique que le fait de recourir seulement à b, nb et p plutôt qu'aux modèles multiplicatifs originaux conduiraient à des corrélations semblables ou meilleures avec chaque construit direct correspondant. Plusieurs chercheurs ne mesurent donc que b, nb et p plutôt que l'ensemble des construits indirects.

Il est suggéré de mesurer les construits directs (Aact, SN, PBC) de la TCP lorsque l'objectif est d'identifier les déterminants de l'intention. Si l'on souhaite aussi connaître les variables qu'il serait pertinent d'utiliser pour définir le contenu d'interventions visant à modifier les construits directs et l'intention, il faut alors mesurer les construits indirects (b, nb, p).

La TCP est au nombre des théories les plus performantes pour prédire l'intention menant à l'adoption du comportement. Dans la méta-analyse de Conner et Sparks (2005), les variables de la TCP expliquent 33,7 % de la variance de l'intention alors que ce pourcentage se situe à 40 % dans la méta-analyse de Godin et Kok (1996) et à 59 % dans l'étude de Godin et coll. (2008). Néanmoins, il ressort de plusieurs études qu'il serait pertinent d'ajouter d'autres variables à la TCP en vue d'augmenter le pourcentage de variance expliquée de l'intention comportementale. Par exemple, la méta-analyse de Ravis et Sheeran (2003) indique que la norme descriptive ajoute 5 % à l'explication de la variance de l'intention, après avoir contrôlé pour l'effet des variables de la TCP. La norme descriptive correspond à la perception du répondant de l'adoption du comportement par les autres (Cialdini, Reno et Kallgren, 1990). Combinée à la norme subjective de la TCP, elle permet de mieux refléter l'influence ou la pression sociale sur l'intention comportementale. De son côté, l'étude de Conner et Armitage (1998) indique que la norme morale ajouterait, en moyenne, 4 % à l'explication de la variance de l'intention, après avoir contrôlé l'influence des variables de la TCP. L'étude de Beck et Ajzen (1991) indique, pour sa part, que la norme morale ajoute entre 3 % et 7 % de la variance de l'intention après avoir pris en compte l'effet des variables de la TCP. La norme morale consiste en l'obligation morale ressentie par une personne de réaliser le comportement. De plus, la méta-analyse de Conner et Armitage (1998) indique que le comportement passé explique, en moyenne, 7,2 % de la variance de l'intention, après avoir contrôlé les variables de la TCP. Selon Ajzen (1991), le comportement passé ajouterait 2 % à la variance de l'intention après avoir tenu compte de l'effet des variables de la TCP. Le comportement passé correspond à la fréquence d'adoption du comportement dans le passé (Conner et Armitage, 1998). L'étude de Gagné, Boucher et Côté (2012) suggère aussi que la régularité perçue du comportement constituerait un déterminant important de l'intention. La perception de la régularité du comportement concerne la perception de la période de temps qui s'écoule entre chaque adoption du comportement. Un comportement est régulier lorsqu'il est adopté à intervalle fixe (Menon, 2003). Enfin, la bienfaisance serait à la fois un déterminant de la norme morale

(Blondeau et coll., 2004) et de l'intention (Douville, 2007; Godin et coll., 2008). En fait, l'étude de Blondeau et coll. (2004) suggère que la bienfaisance pourrait constituer le construit indirect de la norme morale. La bienfaisance réfère à l'obligation morale d'agir dans l'intérêt d'autrui (Beauchamp et Childress, 2001). Ces variables ont donc été ajoutées à la présente étude.

1.2 La TCP et les comportements pro-environnementaux

Au cours des dernières décennies, la TCP a été largement utilisée pour expliquer et prédire un large éventail de comportements pro-environnementaux. Avant son utilisation proprement dite, certaines publications telles que la méta-analyse de Hines, Hungerford et Tomera (1986-1987) avaient démontré une association significative entre l'attitude positive et le comportement pro-environnemental mesuré en termes de geste responsable concret correspondant. Depuis, il y a eu un intérêt croissant visant à prédire davantage l'intention pro-environnementale dans des domaines assez variés (Staats, 2003). Même si la variance expliquée par l'intention comportementale semble fluctuer selon les études, dans l'ensemble, les variables de la TCP expliquent au moins 25 % de celle-ci. Par exemple, dans l'étude de Cheung, Chan et Wong (1999), les variables de la TCP totalisaient 54 % de la variance expliquée par l'intention comportementale des étudiants universitaires chinois à recycler les déchets. Les études de Tonglet et coll. (2004) ou encore Knussen et coll. (2004) ont démontré que les variables classiques de la TCP pouvaient expliquer entre 26 % et 29 % de la variance expliquée de l'intention de tri et de recyclage des déchets. Ces études indiquent aussi que la norme subjective était non significative ou apportait peu à la variation de la variance expliquée par l'intention comportementale. De même, il est apparu, dans l'étude de Harland, Staats et Wilke (1999), que l'attitude et la perception du contrôle (PBC) contribuaient plus fortement à l'intention alors que la norme subjective l'était beaucoup moins, parfois même de façon non significative. Dans cette dernière étude, où cinq comportements pro-environnementaux étaient étudiés, les variables de la TCP expliquaient entre 37 % et 51 % de la variance de l'intention. Bien plus, lorsqu'on ajoutait la norme morale comme variable additionnelle dans le modèle, entre 45 % et 58 % de la variance de l'intention comportementale était expliquée. Reprenant l'étude de Hines, Hungerford et Tomera (1986-1987) et s'appuyant sur les études publiées depuis, Bamberg et Moser (2007) ont confirmé dans leur recherche méta-analytique qu'au-delà de l'attitude et de la perception du contrôle comportemental, la norme morale était un prédicteur de l'intention comportementale pro-environnementale. Leur modèle expliquait en moyenne 52 % de la variance de l'intention. Les études de Cheung, Chan et Wong (1999), Tonglet, Phillips et Read (2004) et Knussen et coll. (2004) font aussi état de l'importance de considérer le comportement passé puisque cette variable s'est avérée un déterminant de l'intention d'adopter un comportement pro-environnemental après avoir pris en compte l'effet des variables de la TCP.

En définitive, la TCP s'est avérée très efficace à prédire les intentions et les comportements populationnels dans plusieurs domaines de l'environnement. Toutefois, ces domaines ont été, pour la plupart, très médiatisés et à la mode dans les sociétés occidentales au cours des dernières décennies (par exemple, tri sélectif, recyclage, économie de l'eau, etc.), ce qui n'est pas nécessairement le cas pour l'herbe à poux.

2. Méthodes

2.1 Définition du comportement et population visée

Selon Ajzen et Fishbein (1980), il importe de définir le comportement à l'étude en précisant l'action, la cible, le contexte et le temps. Dans cette perspective, au cours de l'été 2010, un court questionnaire a été adressé aux membres de la TQHP avec pour objectif d'avoir leur avis, en qualité d'experts, sur la pertinence de la population visée et du comportement ciblé (Annexe I).

En ce qui concerne la population, la plupart de ceux qui ont répondu se sont prononcés pour un choix plus large de la population, c'est-à-dire une population incluant les propriétaires de terrains résidentiels, mais aussi les propriétaires de commerces et d'institutions puisqu'on retrouve généralement sur ces terrains une grande prolifération de l'herbe à poux. Cependant, il a été considéré que les déterminants de l'intention comportementale des différentes catégories de propriétaires et les modes d'intervention pour chacune d'elles pourraient être sensiblement différents et que les outils de mesure devraient être conçus différemment. Par conséquent, l'étude s'est limitée aux propriétaires de terrains résidentiels conformément aux objectifs initialement prévus. Les statistiques indiquent d'ailleurs que la « maison individuelle non attenante »³ est de loin le principal type de construction dans Lanaudière en 2006, totalisant plus de 70 %, comparativement à 46 % pour l'ensemble du Québec (Société d'habitation du Québec, 2005). La population retenue a donc été les individus de 18 ans et plus vivant sur le territoire de Lanaudière, propriétaires de terrains résidentiels situés dans l'une des six municipalités régionales de comté (MRC) de la région⁴. La personne devait résider sur sa propriété au moment de l'entrevue, la résidence elle-même pouvant être principale ou secondaire.

Pour ce qui est de la formulation du comportement visé, les experts étaient assez d'accord avec la proposition suivante : « éliminer l'herbe à poux sur mon terrain cet été ». Éliminer pouvait référer à l'arrachage, à la tonte, au fauchage, etc. Cet énoncé du comportement était aussi d'une terminologie simple pouvant être correctement interprétée par des individus relativement peu scolarisés. Enfin, deux précisions méthodologiques propres à la TCP étaient incluses : d'abord « mon terrain » pour indiquer le contexte, ensuite « cet été » pour préciser le temps au cours duquel le comportement (éliminer) à l'égard de l'herbe à poux est attendu. Rappelons que plus le contexte et la temporalité du comportement sont spécifiés de manière précise, plus l'individu répondant au questionnaire pourra se (re)placer dans la situation voulue, et plus les chances sont grandes que sa réponse soit précise et reliée à l'exécution ou non du comportement (Ajzen et Fishbein, 1980).

³ C'est-à-dire un logement qui n'est pas joint à autre construction (sauf à son propre garage ou hangar), entouré d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous.

⁴ Lanaudière est constituée de six MRC : D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm.

2.2 Instruments de mesure et collecte des données

Cette étude comportait deux volets : l'un de nature qualitative et l'autre faisant appel à l'approche quantitative.

2.2.1 Volet qualitatif

L'opérationnalisation de la TCP nécessite une préétude, de nature qualitative, destinée à constituer une « banque d'items » pour mesurer les construits indirects, qui seront par la suite utilisés lors de l'étude proprement dite (volet quantitatif). Ajzen et Fishbein (1980) et Ajzen (1991) proposent une démarche spécifique destinée à constituer cette banque d'items. La démarche consiste à mesurer des « croyances saillantes » – comportementales, normatives et de contrôle – présentes chez l'individu. Les croyances saillantes sont des croyances facilement disponibles à la mémoire, activées spontanément en présence (véritable ou symbolique) de l'objet étudié, comme l'évocation du comportement à l'étude. Selon Ajzen et Fishbein (1980), une personne posséderait généralement entre quatre et huit croyances saillantes envers un objet d'étude. Ce sont les croyances saillantes qui sont susceptibles d'influencer les construits directs, l'intention et le comportement. Elles doivent être identifiées par le biais d'une étude qualitative menée auprès d'un échantillon de la population cible. Le chercheur ne devrait jamais tenter de les deviner lui-même ou tenter de les identifier à partir de la littérature, au risque de remettre en cause la capacité à prédire l'intention et le comportement.

Pour réaliser le volet qualitatif, un questionnaire adapté de Gagné et Godin (1999) et comportant six questions principales à réponses libres a été administré par téléphone. Pour les deux premières questions, le répondant devait indiquer les facteurs qui faciliteraient ou empêcheraient l'adoption du comportement. Le répondant devait ensuite identifier les individus ou groupes importants pour lui qui approuveraient ou désapprouveraient qu'il élimine l'herbe à poux sur son terrain durant l'été. Les deux dernières questions portaient sur les avantages et des inconvénients perçus par rapport à l'élimination de l'herbe à poux sur son terrain durant l'été. Le questionnaire comprenait enfin deux questions portant sur l'âge et la MRC de résidence du répondant. Le questionnaire est présenté à l'annexe II.

Les entrevues téléphoniques ont eu lieu pendant le mois de novembre 2010. Deux personnes ont analysé les réponses de façon indépendante. Elles devaient d'abord transcrire les croyances exprimées par chacun des répondants et regrouper celles exprimant une même idée. Elles devaient aussi s'assurer que les

croyances étaient regroupées dans la catégorie pertinente (croyances comportementales, normatives ou de contrôle). Il s'agissait ensuite d'effectuer le décompte des croyances dans chacune des catégories et de les placer en ordre décroissant de mention. Une troisième personne a revu le classement afin de s'assurer de la classification adéquate des croyances et pour voir à ce que chaque liste soit constituée de croyances mutuellement exclusives. Pour le choix des croyances, les auteurs proposent de retenir les croyances modales saillantes, en d'autres termes, les croyances les plus souvent associées au comportement étudié (Ajzen et Fishbein, 1980). Comme le propose Gagné et Godin (1999), les croyances atteignant une fréquence d'au moins 9 % ont été retenues aux fins de cette étude. Le tableau suivant montre les croyances modales saillantes retenues selon cette logique.

Tableau 1
Croyances saillantes selon le type de croyances

Type de croyances	Croyances saillantes	Fréquence (en %)
Comportementales	Éliminer les allergies	19,0
	Améliorer la santé des gens, de tout le monde	14,3
	Améliorer la qualité de l'air	12,7
	Éviter la propagation de l'herbe à poux	9,5
Normatives	Mes enfants	29,2
	Mon (ma) conjoint (e)	18,8
	Mes petits-enfants	14,6
	Les autres membres de la famille	14,6
	Mes voisins	10,4
De contrôle	Avoir des symptômes d'allergies (soi-même ou quelqu'un d'autre)	37,1
	Pouvoir la reconnaître	15,7
	Les produits chimiques	12,9

2.2.2 Volet quantitatif

Le volet quantitatif permet d'identifier les déterminants de l'intention et les croyances qu'il serait pertinent d'utiliser pour définir le contenu des interventions visant à maintenir ou à modifier l'intention. Pour ce faire, les construits directs (Aact, Sn, PBC) et indirects (b, nb, p) ont été mesurés. Les construits directs de la TCP et la norme morale ont été adaptés de Gagné et Godin (1999), en accord avec les critères de formulation recommandés par Ajzen et Fishbein (1980). Comme suggérée par les auteurs, l'attitude a été mesurée à

l'aide d'un différenciateur sémantique. Tel qu'il a été mentionné précédemment, d'autres construits ont été ajoutés (norme descriptive, norme morale, comportement passé, bienfaisance, régularité perçue) en vue d'expliquer un plus fort pourcentage de la variance de l'intention. L'item utilisé pour mesurer le comportement passé et ceux visant la mesure de la régularité perçue sont adaptés de Gagné et Mercier (2008). La norme descriptive est une adaptation de l'item proposé par Godin et coll. (2005) alors que ceux destinés à mesurer la bienfaisance sont adaptés de Blondeau et coll. (2004). Par ailleurs, une question sur la reconnaissance de la plante a été utilisée à titre exploratoire. Cette question se libellait ainsi : est-ce que vous seriez capable de reconnaître l'herbe à poux parmi d'autres mauvaises herbes? L'âge, le niveau de scolarité et le code postal ont aussi été mesurés afin de décrire les caractéristiques des individus de l'échantillon. La plupart des construits ont été mesurés avec une échelle de type Likert offrant généralement de trois ou quatre options de réponse. Pour les besoins de cette étude, ces items initialement conçus pour une auto-administration ont été adaptés pour une administration par téléphone. Entre un et cinq items ont été utilisés pour mesurer chacun des construits. Le questionnaire est présenté à l'annexe III.

2.3 Échantillonnage

L'enquête a été menée par la firme Bureau d'Intervieweurs Professionnels inc. (BIP). Autant pour le volet qualitatif que pour l'enquête proprement dite, un échantillon stratifié proportionnel, respectant le poids démographique de chacune des six MRC, a été tiré. À l'intérieur de chaque MRC, un ménage était sélectionné au hasard parmi l'ensemble des ménages abonnés à un service téléphonique résidentiel à partir du bottin téléphonique. Les appels étaient effectués à l'aide d'un système de composition aléatoire des numéros de téléphone. La firme de sondage devait respecter la proportion des répondants selon le poids démographique de chaque MRC issu du recensement 2006 de Statistique Canada.

Conformément aux exigences théoriques, le nombre de participants au volet qualitatif avait été préalablement fixé à 50 individus. Au total, 261 numéros de téléphone ont été tirés pour l'administration du sondage. De ces appels, 54 personnes admissibles ont accepté de compléter l'entrevue. Les autres étaient jugés non admissibles (âge, statut de locataire, quota MRC atteint) ou refusaient de participer.

Pour le volet quantitatif, l'étude a tablé sur l'estimation la plus « sûre » pour déterminer la taille de l'échantillon. Selon Lwanga et Lemeshow (1991), cette estimation est de 50 % puisqu'à ce point la taille de l'échantillon nécessaire est maximale ($p=50\%$ et $1-p = 50\%$ également). Il reste alors à fixer la marge d'erreur et le niveau de confiance désirés. La formule suivante a donc été utilisée :

$$N = [Z^2_{1-\alpha/2} X P(1-P)]/d^2]$$

où :

N = taille de l'échantillon

Z = niveau de confiance

p = proportion de la variable étudiée, 1-p étant la proportion inverse

d = précision ou erreur maximale (fixée à 5 points de pourcentage par rapport à l'estimation retenue).

Ainsi, avec un niveau de confiance de 95 %, la taille de l'échantillon est de 384 personnes. Cependant, par mesure de prudence, un nombre de 400 personnes a été fixé pour compenser les désistements et les refus de réponses éventuels.

Au total, 1 422 individus ont accepté d'écouter l'introduction téléphonique lue par les intervieweurs. À chacun d'entre eux, une question d'admissibilité était posée afin de savoir si la personne était propriétaire de la résidence. De ces 1 422 personnes, 412 ont pu compléter les entrevues. Les autres ne répondaient pas aux critères du fait de leur statut de locataire ou refusaient de participer, invoquant des motifs variés. Il n'a pas été possible de recueillir des informations pertinentes sur ces derniers afin de déterminer s'ils différaient significativement des personnes ayant accepté de participer. Enfin, puisque la probabilité de répondre n'a pas pu être estimée dans cette étude, aucun poids de sondage n'a été utilisé dans les analyses statistiques.

2.4 Prétests

Des prétests ont été menés pour les volets qualitatifs et quantitatifs; six et seize personnes ont participé respectivement à chacun des deux prétests. Chaque fois, les numéros figurant au bottin téléphonique pour la région de Lanaudière étaient tirés au hasard grâce au système de composition aléatoire des numéros de téléphone. Toutes les entrevues étaient systématiquement enregistrées et écoutées par la suite par l'équipe de recherche dans l'objectif d'apporter des corrections éventuelles à l'instrument de mesure.

Lors du prétest du volet qualitatif, l'écoute des enregistrements a montré qu'on pouvait ressortir l'information dont l'équipe avait besoin pour constituer la « banque d'items ». Cependant, afin d'accroître la variance dans certaines réponses, il s'est avéré pertinent de reformuler certaines questions. De plus, il a été demandé aux intervieweurs de porter attention à la bonne lecture des items, en insistant sur certains mots, en modulant l'intonation ou en marquant une courte pause aux moments stratégiques.

Ultérieurement, cette recommandation a été également répétée lors du prétest portant sur le volet quantitatif effectué au mois de mai 2011. Celui-ci s'est d'ailleurs déroulé en deux temps. Dans un premier temps, l'équipe de recherche a d'abord écouté l'enregistrement des quatre premières entrevues. Cela a permis de déceler une certaine redondance dans les questions et d'apporter la correction par une interversion de l'ordre de celles-ci. La poursuite des entrevues a surtout montré le besoin de reformuler certaines questions étant donné le mode d'administration oral du questionnaire.

2.5 Plan d'analyse

2.5.1 Analyses statistiques

Des statistiques descriptives ont d'abord été calculées. Le coefficient alpha de Cronbach a été calculé afin de déterminer la consistance interne des construits. Le test de Shapiro-Wilk a indiqué que les données n'étaient pas normalement distribuées; ainsi, ce sont la médiane et la déviation absolue à la médiane ajustée (MAD_{aj}) qui sont rapportées. Des analyses de corrélation de Spearman entre les variables à l'étude ont aussi été effectuées.

Par la suite, une régression multiple a été effectuée afin d'identifier les déterminants de l'intention (variable d'intérêt). Les variables indépendantes étaient l'attitude, la norme subjective, la perception du contrôle, la norme morale, la norme descriptive, le comportement passé, la régularité perçue, la bienfaisance et la capacité à reconnaître l'herbe à poux. Afin d'identifier les croyances qu'il serait pertinent d'utiliser pour définir le contenu des interventions visant à maintenir ou à modifier l'intention, des analyses de régression logistique ont été effectuées. À cet effet, l'intention (variable dépendante) a été dichotomisée à la valeur à la médiane, comme recommandé par Francis et coll. (2004). Les variables indépendantes correspondent aux items définissant le construit indirect, associés au construit direct, identifié comme déterminant de l'intention dans la régression multiple (prédiction de l'intention). Les données ont été analysées avec le logiciel SAS (version 9.2).

2.5.2 Valeurs manquantes

Dans cette étude, neuf répondants ont été retirés, car ils n'avaient pas répondu à un nombre suffisant d'items pour qu'il soit raisonnable de leur calculer un score aux construits (il n'y avait pas de réponse à la majorité des items d'un construit). Ainsi, la taille d'échantillon est passée à 403. Des valeurs manquantes ont été observées sur les items visant à mesurer le comportement passé, la norme descriptive, la bienfaisance et l'importance des facteurs de contrôle. La méthode Hotdeck fut utilisée comme méthode d'imputation. L'application de cette méthode a mené aux mêmes résultats que l'imputation multiple ou la pondération, ce qui pourrait s'expliquer par la très faible relation entre les valeurs manquantes et les variables identifiées pour expliquer leur présence. Des valeurs manquantes ont aussi été observées sur les items visant à mesurer les croyances comportementales. La norme morale semblait pouvoir expliquer, en partie, la présence de ces valeurs manquantes, suggérant ainsi la présence de valeurs manquantes au hasard (mécanisme MAR, en anglais *missing at random*). L'imputation multiple a été utilisée pour gérer les valeurs manquantes à ces items.

3. Résultats

3.1 Profil des participants selon la MRC d'origine

Le tableau 2 montre la fréquence de participation selon la MRC de résidence, l'âge et la scolarité des répondants.

Tableau 2
Profil sociodémographique des participants à l'enquête, mai 2011

<i>MRC de résidence</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Les Moulins	118	29,3
L'Assomption	100	24,8
Joliette	55	13,7
Matawinie	49	12,2
Montcalm	43	10,7
D'Autray	38	9,4
Total	403	100,0
<i>Âge</i>	<i>%</i>	
18 à 34 ans	40	10,0
35 à 49 ans	146	36,4
50 à 64 ans	165	41,2
65 ans et plus	50	12,5
Total	401	100,0
<i>Scolarité</i>	<i>%</i>	
Secondaire non complété	35	8,8
Diplôme d'études secondaires	131	32,8
Diplôme d'études professionnelles	109	27,3
Diplôme d'études collégiales	125	31,3
Total	400	100,0

Il ressort que les MRC des Moulins (29 %) et de L'Assomption (25 %) comptaient à elles seules plus de 50 % des répondants. Cela est normal puisque les deux MRC sont les plus peuplées de la région. Il ressort également que plus des trois quarts des répondants étaient âgés de 35 à 64 ans. De leur côté, les plus jeunes (moins de 35 ans) et les plus âgés (65 ans et plus) étaient nettement moins nombreux et leur proportion dans l'échantillon était du même ordre de grandeur (10 et 12 %). Ces chiffres reflètent bien le profil statistique de l'habitation de Lanaudière. En effet, selon la Société d'habitation du Québec (2005), l'âge des « principaux soutiens de ménages propriétaires » de Lanaudière en 2006 était compris entre 35 et 54 ans. Les « principaux soutiens » correspondent aux

propriétaires. Par ailleurs, alors qu'à peine 9 % seulement n'avaient pas terminé l'école secondaire, les autres participants étaient sensiblement répartis dans les mêmes proportions quant au niveau d'études complétées.

3.2 Statistiques descriptives sur les variables psychosociales

Le coefficient alpha de Cronbach est un indice statistique qui permet d'évaluer l'homogénéité ou la consistance interne des items destinés à mesurer un construit. Il varie entre 0 et 1 : une valeur élevée signifie qu'il y a moins d'erreurs de mesure aléatoire due aux items pour un construit. Une valeur de 0,60 est souvent considérée comme étant le seuil minimal acceptable par les utilisateurs de la TCP (Bartee, Grandjean et Bieber, 2004). Ainsi, comme le montre le tableau 3, la consistance interne des construits est globalement très bonne pour la quasi-totalité des construits directs et indirects, à l'exception de l'importance accordée aux croyances de contrôle qui est à 0,25. Cette valeur ne doit pas inquiéter, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, comme le mentionnent Fishbein et Ajzen (2010), il n'est pas attendu que les items visant la mesure d'un même construit indirect soient nécessairement liés entre eux. En effet, il ferait sens qu'un individu ambivalent possède des croyances en apparence contradiction, donnant ainsi lieu à une faible association entre les items et donc à un alpha de Cronbach de moindre valeur (Fishbein et Ajzen, 2010). Ce rationnel s'explique bien dans notre étude où, par exemple, les réponses aux items destinées à mesurer l'importance des croyances de contrôle, en l'occurrence l'« utilisation de produits chimiques et avoir des symptômes d'allergies » ne sont pas nécessairement associées de manière significative. En outre, dans cette étude, ce n'est pas le score au construit indirect qui est utilisé, mais plutôt chacun des items pris individuellement. En ce sens, il est peu dérangeant que la consistance interne des items à ce construit ne soit pas élevée.

Le tableau 3 indique également des valeurs plutôt élevées à la médiane pour cinq des neuf variables. Pour les autres, c'est-à-dire l'attitude, la norme descriptive, la perception de la régularité dans l'adoption du comportement et le comportement passé, la valeur médiane se situe plus près des valeurs minimales théoriques possibles. On constatera, à l'exception de l'attitude, que ces derniers construits réfèrent tous à l'adoption du comportement (par le répondant ou par les autres) suggérant ainsi que l'élimination de l'herbe à poux ne serait pas particulièrement prévalente dans cet échantillon. Les résultats obtenus à la mesure du comportement passé confirment d'ailleurs cette observation. En effet, 65 % des répondants rapportent n'avoir jamais éliminé l'herbe à poux au cours de l'été précédent et 33 % rapportent qu'il est assez improbable ou très improbable qu'ils puissent reconnaître l'herbe à poux parmi d'autres mauvaises herbes.

La corrélation de Spearman entre le comportement passé et la capacité à reconnaître la plante est de 0,39 ($p < 0.001$). Ces deux variables ne partagent donc que 15 % de variance commune, suggérant qu'il y a d'autres aspects que la reconnaissance de la plante qui influence le fait de l'éliminer.

Le tableau 3 présente enfin les corrélations de Spearman entre les variables étudiées. Toutes les variables étaient significativement et positivement associées à l'intention d'éliminer l'herbe à poux. Cependant, les coefficients étaient relativement modérés. La perception de la régularité dans l'adoption du comportement et la perception du contrôle sont les variables les plus corrélées avec l'intention, suivies de près par la bienfaisance, l'attitude, le comportement passé, la capacité de reconnaître l'herbe à poux et la norme morale. À l'opposé, la corrélation est plus faible entre l'intention et les croyances comportementales, les croyances normatives et les croyances de contrôle, ce qui est en accord avec la TCP qui stipule que l'effet de ces variables sur l'intention ne serait pas direct. En effet, elles influenceraient les construits directs qui, eux, exerceraient une influence sur l'intention. À cet effet, on peut constater que, comme attendu, chaque construit indirect est statistiquement associé à son construit direct correspondant. Selon Fishbein et Ajzen (2010), ceci constituerait une indication que les croyances identifiées sont pertinentes et accessibles. Il peut aussi être observé que la bienfaisance est, comme il se doit, statistiquement associée à la norme morale. En outre, on peut aussi constater que le construit des croyances normatives est davantage associé à son construit direct correspondant (norme subjective) plutôt qu'à tout autre construit direct. C'est aussi le cas pour l'importance des croyances de contrôle qui est davantage liée à la perception du contrôle qu'à l'attitude ou la norme subjective. Ces résultats tendent à supporter la validité des mesures. Enfin, on constate une corrélation relativement faible entre l'intention et la norme subjective. Un tel résultat a été observé à maintes reprises dans plusieurs autres études s'appliquant à la TCP (Armitage et Conner, 2001).

Tableau 3
Valeurs médianes, médianes des écarts médians ajustés et corrélations de Spearman des variables étudiées

<i>Construits théoriques</i>	<i>α de C.</i>	<i>Méd.</i>	<i>MAD_{aj}</i>	<i>VT</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>11</i>	<i>12</i>	<i>13</i>
1. Attitude	0,77	2,75	1,11	1 - 4	0,28**	0,37*	0,48**	0,34**	0,26**	0,13**	0,32**	0,27**	0,42**	0,17**	0,22**	0,45**
2. Norme subjective	0,89	4	0,00	1 - 4	1	0,21**	0,29**	0,41**	0,76**	0,01	0,08	0,09	0,35**	0,02	0,10*	0,23**
3. Perception du contrôle	0,78	3,25	0,74	1 - 4		1	0,43**	0,21**	0,22**	0,31**	0,39**	0,34**	0,50**	0,24**	0,45**	0,54**
4. Norme morale	0,64	3	0,99	1 - 4			1	0,25**	0,29**	0,16*	0,26**	0,30**	0,45**	0,17**	0,20**	0,41**
5. Croyances comportementales	0,88	3,5	0,74	1 - 4				1	0,36**	0,03	0,04	0,11*	0,35**	-0,05	0,07	0,21**
6. Croyances normatives	0,95	3,5	0,74	1 - 4					1	-0,03	0,04	0,10*	0,32**	0,01	0,07	0,24**
7. Importance des croyances de contrôle	0,25	3	0,99	1 - 4						1	0,28**	0,21**	0,23**	0,25**	0,48**	0,27**
8. Régularité	0,79	0	0,00	0 - 1							1	0,36**	0,32**	0,60**	0,42**	0,55**
9. Norme descriptive		2	2,97	0 - 5								1	0,33**	0,31**	0,26**	0,42**
10. Bienfaisance	0,92	3,67	0,49	1 - 4									1	0,17**	0,26**	0,49**
11. Comportement passé		0	0,00	0 - 50										1	0,39**	0,44**
12. Reconnaître l'herbe à poux		3	1,48	1 - 4											1	0,42**
13. Intention	0,87	21	10,01	0,75 - 28												1

α de C. : alpha de Cronbach *MAD_{aj}* : Déviation absolue à la médiane ajustée *VT* : Valeurs théoriques minimales et maximales possibles *Med* : Médiane ** $p < 0,001$ * $p < 0,05$

3.3 Modélisation de l'intention d'éliminer l'herbe à poux

D'après Valois, Godin et Desharnais (1991), les coefficients de régression qui découlent de l'analyse permettent de déterminer le poids relatif de chacun des facteurs. Les résultats indiquent que le déterminant le plus important de l'intention d'éliminer l'herbe à poux est la régularité perçue du comportement. La norme morale, la perception du contrôle et l'attitude ont une importance comparable dans la prédiction de l'intention. Viennent ensuite la norme descriptive et le fait de pouvoir distinguer l'herbe à poux des autres mauvaises herbes.

Ces variables constituent donc des déterminants de l'intention. Elles permettent d'expliquer 45 % de la variance de l'intention ($F(6, 396)=56,33$ $p<0,0001$). Prises seules, les variables propres à la TCP (plus précisément l'attitude et la perception du contrôle) permettent d'expliquer 32 % de la variance de l'intention.

Tableau 4
Résultats d'analyse de régression multiple des déterminants de l'intention

<i>Variables</i>	<i>B</i>	<i>ES</i>	<i>β</i>
Attitude	2,01	1,87	0,16**
Perception du contrôle sur le comportement	2,07	0,56	0,16**
Norme morale	1,95	0,59	0,17**
Norme descriptive	0,81	0,55	0,14**
Régularité perçue du comportement	6,75	0,24	0,26**
Reconnaître l'herbe à poux	0,99	1,10	0,11*

B = Coefficient de régression

ES = Erreur standard

β = Coefficient de régression standardisé

* $p<0,05$

** $p<0,001$

$R^2 = 45 \%$

3.4 Croyances pertinentes à utiliser pour développer des interventions visant à maintenir ou à changer l'intention

Puisque l'attitude, la perception du contrôle et la norme morale se sont avérées des déterminants de l'intention, il est pertinent de vérifier quels items des construits indirects correspondants sont associés à l'intention. Trois analyses de régression logistique ont donc été successivement effectuées sur les items destinés à mesurer les croyances comportementales, l'importance des croyances liées au contrôle et la bienfaisance. Comme présenté au tableau 5, les résultats des analyses indiquent d'abord qu'un seul item relatif aux croyances comportementales serait associé à l'intention ($X^2(1)=15,56$ $p<0,001$). Ainsi, les individus considérant qu'éliminer l'herbe à poux

permettrait d'améliorer la santé des gens ont davantage l'intention de l'éliminer. Ensuite, il apparaît que deux des items destinés à mesurer l'importance des croyances liées au contrôle influenceraient l'intention d'éliminer l'herbe à poux ($X^2(2)=43,41$ $p<0,001$). Ainsi, d'une part, la perception du répondant de la présence de symptômes d'allergies chez lui ou chez quelqu'un de son entourage serait associée à une plus forte intention d'éliminer l'herbe à poux. D'autre part, ceux pour qui la reconnaissance de la plante n'est pas un obstacle ont davantage l'intention d'éliminer l'herbe à poux. Enfin, les analyses portant sur les items destinés à mesurer la bienfaisance indiquent qu'un seul serait associé à l'intention ($X^2(1)=83,80$ $p<0,001$). De façon plus spécifique, les résultats indiquent que ceux qui prennent en considération le fait de pouvoir améliorer la qualité de vie à la suite de l'élimination de l'herbe à poux ont davantage l'intention de l'éliminer.

Tableau 5
Résultats de l'analyse de régression logistique des croyances influençant l'intention

<i>Variables</i>	χ^2 (likelihood ratio)	OR estimés	IC 95 %
<i>Croyance comportementale</i>			
Si vous éliminez l'herbe à poux cet été, croyez-vous que cela permettra d'améliorer la santé des gens	15,56**	1,688*	1,286-2,215
<i>Importance accordée aux croyances de contrôle (facilitant/obstacles)</i>			
Si vous ou quelqu'un de votre entourage aviez des symptômes d'allergies, est-ce que vous élimineriez l'herbe à poux cet été	43,41**	3,284**	2,022-5,334
Ne pas être en mesure de reconnaître la plante est un facteur qui pourrait m'empêcher d'éliminer l'herbe à poux cet été		1,293*	1,095-1,526
<i>Bienfaisance</i>			
Cet été, je vais considérer l'aspect suivant dans ma décision d'éliminer l'herbe à poux : contribuer à améliorer la qualité de vie d'autres personnes	83,80**	1,041**	1,029-1,053
* $p<0,05$	** $p<0,001$	OR= Rapports de cotes (Odds ratio)	IC = intervalle de confiance

4. Principaux constats et pistes d'intervention

Les résultats indiquent que les propriétaires résidentiels de Lanaudière sont plus susceptibles d'avoir l'intention d'éliminer l'herbe à poux sur leur terrain s'ils l'ont déjà fait sur une base régulière au cours de l'été précédent, s'ils se sentent capables de le faire, si cela fait partie de leurs valeurs, s'ils ont une attitude favorable envers le fait d'éliminer l'herbe à poux, s'ils connaissent plusieurs personnes qui le font et s'ils se sentent capables de reconnaître la plante.

Dans la présente étude, deux construits directs – l'attitude et la perception du contrôle – ont permis d'expliquer 32 % de la variance de l'intention. Cependant, très souvent, les variables additionnelles ajoutent à la variation de la variance expliquée du modèle final. Ainsi, dans la présente étude, le recours à d'autres variables a permis d'augmenter la variance de l'intention comportementale de 32 % à 45 %. Nos résultats sont tout à fait comparables à ceux des autres études utilisant la théorie du comportement planifié pour mesurer les comportements pro-environnementaux. Par exemple, dans la méta-analyse de Bamberg et Moser (2007), l'attitude, la perception du contrôle et la norme morale expliquent en moyenne 52 % du construit « intention ». Dans l'étude de Harland, Staats et Wilke (1999) par contre, la variance de l'intention comportementale expliquée par l'attitude et la perception du contrôle seulement varie de 37 % à 51 %. Il est à noter que plusieurs comportements pro-environnementaux étaient à l'étude dans les deux méta-analyses.

Dans l'étude de Tonglet, Phillips et Read (2004), seule la variable attitude était significative parmi les composantes classiques de la TCP (attitude, norme subjective et contrôle comportemental) et expliquait 26 % de l'intention comportementale. L'ajout des construits indirects, dont la connaissance sur les conséquences, les comportements passés et les préoccupations pour la communauté (« concern for the community ») portaient la variance expliquée de l'intention à un peu plus de 33 %. De leur côté, Knussen et coll. (2004), avaient ajouté aux construits directs le comportement passé, les habitudes de recyclage perçues et la perception du manque d'équipements de recyclage. Alors que la variance expliquée par le modèle initial était de 29 %, le modèle final, constitué de l'attitude, le comportement passé et l'habitude, expliquait au final 53 % de la variance de l'intention. Les auteurs expliquent que le comportement passé seul était responsable de 20 % de la variance expliquée.

Les résultats de notre étude indiquent aussi que seulement 25 % des répondants ont une intention très forte d'éliminer l'herbe à poux. Puisque l'intention constitue l'un des meilleurs déterminants du comportement, et puisque les méta-analyses de Schwenk et Moser (2009) et Bamberg et Moser (2007) indiquent une corrélation substantielle entre l'intention et des comportements pro-environnementaux, il apparaît nécessaire d'intervenir en vue de motiver davantage les résidents de Lanaudière à éliminer l'herbe à poux.

Dans notre étude, le comportement passé ne constitue pas un déterminant de l'intention d'éliminer l'herbe à poux. Par contre, la régularité perçue du comportement ajoute à la prédiction de l'intention, indiquant ainsi que la réalisation du comportement sur une base régulière expliquerait l'intention de le maintenir dans le futur. La régularité perçue du comportement constitue d'ailleurs le meilleur prédicteur de l'intention. Cela implique donc qu'il ne suffirait pas d'encourager les personnes à éliminer l'herbe à poux, mais qu'il faudrait les inciter en plus à le faire sur une base régulière au cours de l'été. Il pourrait s'agir, par exemple, de les amener à identifier et à fixer une périodicité pertinente (compte tenu de leurs contraintes, horaires, etc.) dans l'éradication de l'herbe à poux.

La norme subjective ne constitue pas, elle non plus, un déterminant de l'intention d'éliminer l'herbe à poux. Cela va dans le sens des résultats de d'autres études qui suggèrent que la norme subjective serait moins importante que l'attitude ou la perception du contrôle dans la prédiction de l'intention comportementale pro-environnementale (Bagozzi et Dabholka, 1994; Tonglet, Phillips et Read 2004; Knussen et coll. 2004; Armitage et Conner, 2001). C'est pour cette raison, d'ailleurs, qu'il est d'usage de recourir à d'autres construits, comme la norme descriptive, pour faire état de l'influence sociale sur l'intention comportementale. À cet effet, les résultats de notre étude indiquent que la norme descriptive a contribué à la prédiction de l'intention, illustrant ainsi que l'influence sociale n'est pas sans importance dans le développement de l'intention d'éliminer l'herbe à poux chez les résidents de Lanaudière. Il semble donc que ces personnes seraient moins influencées par l'approbation des proches que par leur perception du comportement des personnes qu'ils connaissent concernant l'éradication de l'herbe à poux.

La norme morale constitue un des déterminants de l'intention d'éliminer l'herbe à poux chez les résidents de Lanaudière. Un tel résultat est en accord avec la méta-analyse de Godin et coll. (2008) qui indique que la norme morale constitue l'un des meilleurs déterminants de l'intention d'adopter divers comportements. De plus, les études portant sur l'intention comportementale pro-environnementale indiquent que la norme morale est un bon prédicteur de cette dernière (Bamberg et Moser, 2007; Harland, Staats et Wilke, 1999).

Par ailleurs, selon quelques auteurs, la norme morale serait plus susceptible d'être un prédicteur pour les comportements ayant une incidence éthique, c'est-à-dire des comportements qui susciteraient une obligation morale chez la personne (Heberlein, 1972; Schwartz, 1977). Bien que, d'un point de vue éthique, celle-ci corresponde à l'obligation d'agir, l'individu le fait sans aucune pression externe, mais plutôt en accord avec ses propres valeurs. Cela pourrait être le cas pour le comportement à l'étude puisqu'actuellement, l'éradication de l'herbe à poux sur son terrain constitue d'abord et avant tout une responsabilité individuelle, sans aucune contrainte réglementaire ou autre. Dans ce sens, le modèle d'activation de la norme de Schwartz (1977) pourrait être utile pour développer la norme morale. Le modèle stipule que pour activer la norme personnelle d'un individu, celui-ci doit reconnaître que son

comportement a des conséquences sur les autres. Il doit aussi reconnaître sa responsabilité dans l'adoption du comportement. Or, les résultats de la présente étude suggèrent que la conséquence pertinente à mettre en évidence est la qualité de vie des autres personnes. Cette croyance (qui peut être considérée comme une variable indirecte de la norme morale) constitue un déterminant de l'intention d'éliminer l'herbe à poux. En d'autres termes, les individus rapportant qu'ils prennent en considération le fait de pouvoir contribuer à améliorer la qualité de vie des autres personnes au moment de décider d'éliminer l'herbe à poux sont plus susceptibles d'être motivés (intentionnés) à l'éliminer.

Les résultats indiquent enfin que l'attitude et la perception du contrôle constituent des déterminants de l'intention d'éliminer l'herbe à poux chez les résidents de Lanaudière. L'importance de ces variables comme prédicteurs de l'intention comportementale a été démontrée dans plusieurs études (Bertard et coll., 2010; Godin et coll., 2008), y compris celles portant sur le comportement pro-environnemental (Hines, Hungerford et Tomera, 1986-1987; Cheung, Chan et Wong, 1999; Bagozzi et Dabholka, 1994; Tonglet, Phillips et Read, 2004; Knussen et coll. 2004; Bamberg et Moser, 2007). Avoir une attitude favorable envers l'élimination de l'herbe à poux serait aussi associée à l'intention de l'éradiquer. Les résultats de la présente étude indiquent que pour développer une attitude favorable, il serait pertinent d'amener les individus à percevoir que l'élimination de l'herbe à poux permettrait d'améliorer la santé des gens.

Pour ce qui est de la perception du contrôle, il ressort que les personnes qui se sentent capables d'éliminer l'herbe à poux sont davantage motivées à le faire. En vue de développer la perception du contrôle, il importe d'amener les individus à surmonter les obstacles perçus. Les résultats indiquent, à cet effet, que le principal obstacle perçu est de ne pas être en mesure de reconnaître l'herbe à poux. Dans l'étude de Tonglet, Phillips et Read (2004), la connaissance de ce qu'il fallait faire en matière de recyclage (articles recyclables, où les porter, comment) était un prédicteur significatif de l'intention de recycler. Ainsi, l'objectif d'aider la population à identifier l'herbe à poux s'avère tout à fait justifié pour la DSP.

Les résultats indiquent enfin que le fait de ressentir des symptômes d'allergies ou d'en percevoir chez des personnes de son entourage constitue un déterminant de l'intention d'éliminer l'herbe à poux. Un tel résultat suggère que parallèlement aux campagnes d'identification visuelle de la plante, les aspects spécifiques de santé devraient être discutés. Concrètement, il serait pertinent d'amener les individus à pouvoir reconnaître les symptômes d'allergies tout en les sensibilisant au fait qu'eux ou une personne de leur entourage puissent les ressentir.

Limites et forces de l'étude

Cette étude présente évidemment un certain nombre de forces et de limites. D'abord, le choix de la population à l'étude, en l'occurrence les propriétaires résidentiels, n'a pas fait l'unanimité au sein des experts de la TQHP consultés puisque les propriétaires des terrains commerciaux et institutionnels, où pousse massivement l'herbe à poux, ne sont pas inclus. Bien qu'une telle étude ne soit pas hors de portée méthodologique, la pertinence d'inclure cette catégorie dans une recherche sur l'intention comportementale populationnelle n'est pas évidente. En effet, selon plusieurs auteurs, les barrières généralement associées à l'intention environnementale chez les dirigeants des petites et moyennes entreprises réfèrent davantage aux ressources (humaines, financières, temps requis, disponibilité des installations, etc.) ou encore au manque de connaissances spécifiques (Herren et Hadly, 2010; Revell, Stokes et Chen, 2010; Taylor, Barker et Simpson, 2003). De même, lorsque l'intention environnementale découle des normes plutôt volontaristes, comme c'est le cas pour le contrôle de l'herbe à poux où il n'y a aucun incitatif financier pour les entreprises propriétaires de terrains, il faut qu'elle soit poussée par l'éthique personnelle et appuyée par une demande extérieure de conformité (Parker, Redmond et Simpson, 2009). Enfin, le succès du projet pilote de la TQHP mis en place dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield fournit un cadre de référence pertinent où un pourcentage important de producteurs agricoles, de commerces, d'industries et d'institutions a pris part à la mobilisation pour réduire le pollen de l'herbe à poux (TQHP, 2011). La présente étude se place donc en complémentarité dans le sens où elle vise les propriétaires résidentiels non ciblés par le projet de Salaberry-de-Valleyfield.

Bien que l'instrument de mesure se soit fortement inspiré des outils bien connus et plusieurs fois expérimentés (Bertard et coll. 2010; Gagné et Mercier, 2008; Godin et coll. 2005; Blondeau et coll. 2004), la variance expliquée de l'intention reste un peu en deçà de celle généralement obtenue par d'autres auteurs pour l'étude des comportements de santé. Il reste que les items utilisés ont dû être adaptés à une problématique de santé environnementale où l'aspect santé n'apparaît pas de prime à bord et au mode d'administration par téléphone. À l'avenir, il faudra voir si l'ajout de variables empruntées aux modèles pro-environnementaux pourrait augmenter la variance expliquée de l'intention comportementale. Cela étant dit, le modèle de la TCP utilisé est bien éprouvé dans les mesures comportementales pro-environnementales. Les résultats de cette étude sont similaires à ceux rapportés par plusieurs études. Ils présentent un bon portrait de l'intention comportementale des propriétaires résidentielles de la région de Lanaudière à l'égard d'éliminer l'herbe à poux sur leur terrain.

Conclusion

En vue d'augmenter l'intention d'éliminer l'herbe à poux, les interventions devraient non seulement amener les individus à reconnaître la plante, mais aussi les symptômes d'allergies qu'elle suscite chez eux et chez les membres de leur entourage. Les habitants de Lanaudière doivent percevoir les effets bénéfiques de l'éradication de l'herbe à poux sur la santé et être amenés à considérer l'amélioration de la qualité de vie dans leur décision d'éliminer la plante. Enfin, il apparaît nécessaire d'insister sur une éradication régulière de l'herbe à poux et faire en sorte que son élimination devienne la norme perçue sur le territoire de Lanaudière.

Les objectifs de cette étude étaient de déterminer l'intention comportementale de la population lanaudoise à éradiquer l'herbe à poux, d'identifier les facteurs psychosociaux associés à cette intention ainsi que les variables propices aux interventions pertinentes en rapport avec les facteurs ainsi identifiés. Les résultats indiquent, d'une part, que seulement un quart des propriétaires résidentiels lanaudois ont une intention très forte d'éliminer l'herbe à poux et montrent, d'autre part, les éléments théoriques qui expliquent cette intention. En vue d'augmenter cette dernière, les interventions devraient non seulement amener les individus à reconnaître la plante, mais aussi les symptômes d'allergies qu'elle suscite chez eux et chez les membres de leur entourage. Les habitants de Lanaudière doivent percevoir les effets bénéfiques de l'éradication de l'herbe à poux sur la santé et être amenés à considérer l'amélioration de la qualité de vie dans leur décision d'éliminer la plante. Enfin, il apparaît nécessaire d'insister sur une éradication régulière de l'herbe à poux et faire en sorte que son élimination devienne la norme perçue sur le territoire de Lanaudière.

Pour y arriver, la DSP envisage une planification d'interventions reflétant les résultats de cette étude. À cet effet, Bartholomew et coll. (2011) proposent un cadre de planification comportant six étapes pour le développement d'interventions efficaces visant à modifier un comportement.

La **première étape** consiste à identifier le comportement et la population à étudier, de même que les déterminants de l'intention; cette étape a été réalisée par le biais de la présente étude. Les prochaines étapes à franchir sont décrites sommairement dans les lignes suivantes.

La **deuxième étape** consiste à identifier et à définir les comportements spécifiques devant être réalisés pour atteindre le comportement général visé (éliminer l'herbe à poux sur son terrain) de même que les changements souhaités dans les déterminants de l'intention ou du comportement afin de favoriser l'adoption du comportement visé. Ces informations doivent être déterminées en concertation avec les acteurs du milieu.

La **troisième étape** consiste à recourir à la littérature afin d'identifier les meilleures façons de faire pour favoriser un changement dans un déterminant donné. Il s'agit donc de faire appel à des théories afin de mieux comprendre les mécanismes par lesquels se développe un déterminant, et de repérer des méthodes et des stratégies qui concordent avec la théorie retenue afin de susciter le

changement souhaité dans les déterminants auprès de la population cible. Il s'agit donc de faire appel aux meilleures évidences disponibles dans la littérature afin d'augmenter les chances de succès pour induire un changement dans les déterminants identifiés lors de la première étape. La collaboration des acteurs du milieu est aussi indispensable à cette étape afin de s'assurer de retenir des stratégies pertinentes et adaptées pour la population visée.

La quatrième étape consiste, toujours en collaboration avec le milieu, à établir le plan d'action, ce qui implique d'identifier les ressources nécessaires (humaines, financières, matérielles), de préciser le contenu et la séquence des activités, et de produire le matériel. Il s'avère nécessaire de préexpérimenter le matériel développé afin de s'assurer de sa pertinence.

La cinquième étape de l'intervention ciblée consiste à planifier l'adoption et l'implantation du programme, ce qui inclut de considérer son maintien dans le temps. Les activités doivent être suffisamment flexibles pour s'insérer en milieu naturel avec succès. Il importe d'identifier un responsable de la mise en œuvre et de s'assurer que les partenaires soient actifs dans l'implantation des interventions.

La sixième et dernière étape consiste à développer un plan pour évaluer tant la qualité de l'implantation du programme que son efficacité en matière de changement comportemental. Les indicateurs de succès et les instruments de collecte des données doivent être identifiés de même que l'échéancier de réalisation.

Finalement, il en ressort qu'il est nécessaire d'investir des efforts pour motiver davantage les Lanaudoises et Lanaudois à éliminer l'herbe à poux sur leurs terrains.

Références bibliographiques

Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière (2009) *Plan d'action régional de santé publique de Lanaudière 2009 – 2012*. Sous la direction de Laurent Marcoux. Joliette : Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation.

Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière (2012) *SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)* Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, au www.agencelanaudiere.qc.ca/sylia (consulté en mars 2012).

Ajzen, A. (1985). From intentions to actions : A theory of planned behavior. In J. Kuhl & J. Beckman (Eds.), *Action-control : From cognition to behavior*. Heidelberg, Germany : Springer.

Ajzen, A. (1988). *Attitudes, personality, and behavior*. Chicago : Dorsey Press.

Ajzen, A. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision processes*, 50, 179-211.

Ajzen, I. (2001). *Constructing a theory of planned behavior questionnaire: Conceptual and methodological considerations* : <http://socgeo.ruhosting.nl/html/files/spatbeh/tpb.measurement.pdf> (consulté le 18 mars 2012).

Ajzen, A. & Fishbein, M. (1980). *Understanding attitudes and predicting social behavior*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice Hall.

Ajzen I. & Fishbein, M. (1980). *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior* NJ : Prentice-Hall. : Englewood Cliffs.

Armitage, C. J. & Conner, M. (2001). Efficacy of the theory of planned behaviour : A meta-analytic review. *British Journal of Social Psychology*, 40(Pt 4), 471-499.

Bagozzi, R. & Dabholka, P. (1994). Consumer recycling goals and their effect on decisions to recycle : A means-end chain analysis. *Psychology and marketing*, 11(4), 313-340.

Bamberg, S. & Moser, G. (2007). Twenty years after Hines, Hungerford, and Tomera : a new meta-analysis of psycho-social determinants of pro-environmental behaviour. *Journal of Environmental Psychology*, 27(1), 14-25.

Banken, R. (1990). Les campagnes d'éradication de l'herbe à poux : une vision de santé publique. *Bulletin d'information en santé environnementale*, 1(4).

- Bartee, R. T., Grandjean, B. D., & Bieber, S. L. (2004). Confirming the reliability of a theory-based questionnaire. *American Journal of Health Studies*, 19(3), 175-180.
- Bartholomew, L. K., Parcel, G. S., Kok, G., Gottlieb, N. H., & Fernandez, M. (2011). *Planning health promotion program. An intervention mapping approach*. Third edition. Jossey-Bass.
- Beauchamp, T. L., & Childress, J. F. (2001). *Principles of Biomedical Ethics (5th ed.)*. New York : Oxford.
- Beck, L., & Ajzen, A. (1991). Predicting dishonest actions using the theory of planned behavior. *Journal in Research in Personality*, 25, 285-301.
- Bertard, M.-C., Gagné, C., Mercurea, S.-A., Gagnon, M., Godina, G. & Côté, F. (2010). Déterminants psychosociaux d'utilisateurs de drogues d'utiliser une seringue neuve. *Revue d'Épidémiologie et de Santé publique*, 58, 197-205.
- Blake, J. (1999). Overcoming the « value-action gap » in environmental policy: Tensions between national policy and local experience. *Local Environment: The International Journal of Justice and Sustainability*, 4, 257-278.
- Blondeau, D., Godin, G., Gagné, C. & Martineau, I. (2004). Do ethical principles explain moral norm? A test for consent to organ donation. *Journal of Applied Biobehavioural Research*, 9(4), 230-243.
- Boucher, D., Gagné, C et Côté, F. (2012). *Déterminants de l'intention de consommer au moins cinq portions de légumes et de fruits chaque jour chez les jeunes adultes aux études postsecondaires*. *Revue d'épidémiologie et de Santé publique*, 60, 109-119.
- Cadieux, É. & Hamel-Fortin, S. (1992). *Les allergies respiratoires causées par le pollen de l'herbe à poux chez la population de la MRC de Joliette, en août 1990*. Joliette : DSC Lanaudière.
- Cheung, S. F., Chan, D. K.-S., & Wong, Z. S.-Y. (1999). Reexamining the theory of planned behavior in understanding wastepaper recycling. *Environment and Behavior*, 31(5), 587-612.
- Cialdini, R. B., Reno, R. R., & Kallgren, C. A. (1990). A focus theory of normative conduct : Recycling the concept of norms to reduce littering in public places. *Journal of Personality and Social Psychology*. *Journal of Personality and Social Psychology*, 58(6), 1015-1026.
- Conner, M. & Armitage, C. J. (1998). Extending the theory of planned behavior : A review and avenues for further research. *Journal of Applied Social Psychology*, 28, 1429-1464.
- Conner, M. & Sparks, P. (2005). Theory of Planned Behaviour and Health Behaviour. In M. Conner & P. Sparks (Eds.), *Predicting health behaviour: Research and practice with social cognition models 2nd edition*. (pp. 170-222) Mainhead : Open University Press.

- Douville, F. (2007). *Identification des déterminants liés à l'intention de consentir au don de tissus humains d'un proche décédé*. Québec : Faculté des sciences infirmières, Université Laval.
- Fishbein, M. & Ajzen, A. (1975). *Belief, Attitude, Intention, and Behavior : An Introduction to Theory and Research*. Reading, MA : Addison-Wesley.
- Fishbein, M. & Ajzen, I. (2010). *Predicting and changing behavior : The reasoned action approach*. New York : Psychology Press.
- Francis, J., Eccles, M., Johnston, M., Walker, A., Grimshaw, J., Foy, R. et coll. (2004). *Constructing questionnaires based on the theory of planned behaviour : a manual for health services researchers*. United Kingdom : Center for Health Services Research. University of Newcastle.
- Gagné, C., & Godin, G. (1999). *Les théories sociales cognitives : guide pour la mesure des variables et le développement de questionnaire*. Québec : Groupe de Recherche sur les Aspects Psychosociaux de la Santé, Faculté des sciences infirmières, Université Laval.
- Gagné, C. & Mercier, J. (2008). *Is the concept of regularity, considered as an indicator of habit, a predictor of intention?* Paper presented at the International Society for Behavioral Nutrition and Physical Activity. Banff. Canada.
- Godin, G. (1991). L'éducation pour la santé : les fondements psychosociaux de la définition des messages éducatifs *Sciences sociales et santé*, 9(1), 67-94.
- Godin, G & Côté, F. (2006). *Le changement planifié des comportements liés à la santé*. In Carroll G. (Ed.). *Pratiques en santé communautaire*. Canada : Les Éditions de la Chenelière, 267-284.
- Godin, G. & Kok, G. (1996). The theory of planned behavior : a review of its applications to health-related behaviors. *Am J Health Promot*, 11(2), 87-98.
- Godin, G., Sheeran, P., Conner, M. & Germain, M. (2008). Asking questions changes behavior : mere measurement effects on frequency of blood donation. *Health Psychology*, 27(2), 179-184.
- Godin, G., Sheeran, P., Conner, M., Germain, M., Gagné, C., Blondeau, D. et coll. (2005). Factors explaining the intention to give blood among the general population. *Vox Sanguinis*, 89(3), 140-149.
- Harland, P., Staats, H. & Wilke, H. A. M. (1999). Explaining Proenvironmental Intention and Behavior by Personal Norms and the Theory of Planned Behavior. *Journal of Applied Social Psychology*, 29(12), 2505-2528.
- Heberlein, T. A. (1972). The land ethic realized : some social psychological explanations for changing environmental attitudes. *Journal of Social Issues*, 28(4), 79-88.

Herren, A. & Hadly, J. (2010). *Barriers to environmental sustainability facing small businesses in Durham, Nc.* Durham, NC : Nicolas School of Environment. Duke University.

Hines, J. M., Hungerford, H. R. & Tomera, A. N. (1986-1987). Analysis and synthesis of research on responsible pro-environmental behaviour : a meta-analysis. *The Journal of Environmental Education*, 18(2), 1-8.

Hungerford, H. R. & Volk, T. L. (1990). Changing learner behavior through environmental education. *The Journal of Environmental Education*, 21(3), 8-21.

Hwang, Y. H., Kim, S. L. & Jeng, J. M. (2000). Examining the causal relationships among selected antecedents of responsible environmental behavior. *The Journal of Environmental Education*, 31(4), 19-24.

Jensen, B. B. Knowledge, Action and Pro-environmental Behaviour. *Environmental Education Research*, 8(3), 325-334.

Knussen, C., Yule, F., MacKenzie, J. & Wells, M. (2004). An analysis of intentions to recycle household waste : The roles of past behaviour, perceived habit, and perceived lack of facilities. *Journal of Environmental Psychology*, 24(2), 237-246.

Kollmuss, A. & Agyeman, J. (2002). Mind the Gap : Why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? *Environmental Education Research*, 8(3), 239-260.

Lwanga, S. K. & Lemeshow, S. (1991). *Détermination de la taille d'un échantillon dans les études sanométriques*. Genève : Organisation Mondiale de la Santé.

Marquis, G. & Payette, J (2011) *Lanaudière et ses RLS. Un aperçu des indicateurs de l'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008*. Joliette : Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation.

Menon, G. (2003). The effects of accessibility of information in memory on judgments of behavioral frequencies. *J Consumer Res*, 20(3), 431-440.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2011). *La rhinite allergique au Québec*. Québec : Direction des communications.

Parker, C. M., Redmond, J. & Simpson, M. (2009). A review of interventions to encourage SMEs to make environmental improvements. *Environment and Planning C : Government and Policy*, 27(2), 279-301.

Revell, A., Stokes, D. & Chen, H. (2010). Small businesses and the environment : turning over a new leaf? *Business Strategy and the Environment*, 19(5), 273-288.

Ramsey, C. E. & Rickson, R. E. (1976). Environmental Knowledge and Attitudes. *The Journal of Environmental Education*, 21(3), 8-21.

- Rivis, A. & Sheeran, P. (2003). Social influences and the theory of planned behaviour : Evidence for a direct relationship between prototypes and young people's exercise behaviour. *Psychology & Health*, 18(5), 567-583.
- Schwartz, S. H. (1977). Normative influences on altruism. *Advances in Experimental Social Psychology*, 10, 221-279.
- Schwenk, G. & Moser, G. (2009). Intention and behavior : a Bayesian meta-analysis with focus on the Ajzen-Fishbein model in the field of environmental behavior. *Quality and Quantity*, 43(5), 743-755.
- Société d'habitation du Québec. (2005). *Profil statistique de l'habitation Lanaudière*. Québec : Société d'habitation du Québec.
- Staats, H. (2003). Understanding pro-environmental attitudes and behavior. An analysis and review of research based on the Theory of Planned Behavior. In M. Bonnes, T. Lee & M. Bonaiuto (Eds.), *Psychological Theories for Environmental Issues* (pp. 171-201). Aldershot : Ashgate.
- Steg, L. & Clek, C. (2009). Encouraging pro-environmental behaviour : An integrative review and research agenda. *Journal of Environmental Psychology*, 29, 309-317.
- Tardif, I. (2008). *Portrait des coûts de santé associés à l'allergie au pollen de l'herbe à poux pour 2005 – Rapport d'enquête*. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie.
- Taylor, N., Barker, K. & Simpson, M. (2003). Achieving 'sustainable business' : a study of perceptions of environmental best practice by SMEs in South Yorkshire. *Environment and Planning C : Government and Policy*, 21(1), 89-105.
- Tonglet, M., Phillips, P. S. & Read, A. D. (2004). Using the theory of planned behaviour to investigate the determinants of recycling behaviour : a case study from Brixworth, UK. *Resources, Conservation and Recycling*, 41(3), 191-214.
- TQHP (2008). *Plan d'action et de communication (1^{er} avril 2008 au 31 mars 2010)*. Québec : ministère de la Santé et des Services sociaux.
- TQHP (2011). *Projet herbe à poux 2007-2010* : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-244-02.pdf> (consulté le 28 mars 2012).
- Valois, P., Godin, G. & Desharnais, R. (1991). *Théories de prédiction du comportement. Monographie en mesure et évaluation*. Québec : Département de mesure et évaluation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.

Annexes

Annexe I : Lettre aux experts



Direction de santé publique
et d'évaluation

PAR COURRIEL

Cher(e) collègue, membre de la Table québécoise sur l'herbe à poux (TQHP),

Comme je vous l'ai annoncé à quelques reprises lors des rencontres de la Table québécoise sur l'herbe à poux, la Direction de santé publique et d'évaluation de Lanaudière planifie actuellement une étude visant à identifier les déterminants de l'intention de la population de Lanaudière à éradiquer l'herbe à poux dans le milieu résidentiel. L'information obtenue permettra éventuellement d'élaborer certaines interventions visant le meilleur contrôle de cette mauvaise herbe sur le territoire de Lanaudière.

Afin d'avoir un écho critique à notre travail, nous vous sollicitons pour avoir votre avis sur la pertinence du comportement ciblé et sur le choix de la population visée. Nous vous invitons à répondre au bref questionnaire joint au courriel. Votre collaboration permettra de déterminer si des aspects importants ont été omis ou non.

Un retour du questionnaire par courriel serait grandement apprécié **d'ici le 06 août prochain** à Sébastien Courchesne-O'Neill à l'adresse suivante : Sebastien.ONeil@ssss.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions sincèrement pour le temps et l'aide consentis à ce projet. Nous demeurons disponibles si de plus amples informations s'avéraient nécessaires.

Gabriel Hakizimana,
Agent de planification, de programmation et de recherche
Responsable du dossier herbe à poux à la DSPE de Lanaudière et membre de la TQHP
Tél. : 450 759-1157 ou 1 800 668-9229 poste 4305

Informations sur le répondant

Ces informations sont essentielles pour nous. Les réponses nous permettront de connaître en effet les caractéristiques des experts ayant répondu au présent document.

1. Quel est votre profession ?

2. Quel est votre milieu de travail (ex. DSP, MSSS, milieu municipal, etc.)

3. Quel est le nombre d'années d'expérience dans le dossier de l'herbe à poux ?

Partie 1 Pertinence de la définition du comportement retenu

Lutter ou contrôler l'herbe à poux sont des verbes d'action utilisés dans les publications de la TQHP. Ils font davantage appel à des techniques (arracher, tondre, faucher les plants d'herbe à poux, implantation d'un couvert végétal, etc.) et, donc, à plus de comportements. Afin d'inclure l'ensemble de ces comportements tout en utilisant une terminologie simple pouvant être correctement comprise et interprétée par une population relativement peu scolarisée, nous avons opté pour la définition suivante du comportement : **Éliminer l'herbe à poux sur mon terrain cet été.** « Mon terrain » et « cet été » indiquent le contexte et le temps au cours duquel le comportement (éliminer) à l'égard de l'herbe à poux est attendu.

4. Veuillez indiquer la pertinence du comportement retenu :

- a) pas pertinent → Passez à la question 4.1
- b) peu pertinent → Passez à la question 4.1
- c) assez pertinent → Passez à la question 5
- d) très pertinent → Passez à la question 5

4.1. Indiquez les raisons pour lesquelles vous considérez que la définition du comportement n'est «pas pertinente» ou «peu pertinente».

4.2. Nous apprécierions recevoir vos suggestions afin de définir un comportement, qui serait, selon vous, davantage pertinent.

Partie 2
Pertinence du choix de la population visée

La population à l'étude est constituée des individus de 18 ans et plus, résidant sur le territoire de Lanaudière. Le répondant est propriétaire du terrain sur lequel il réside au moment de l'enquête. Ce terrain est situé dans l'une ou l'autre des six MRC de Lanaudière. La résidence peut être principale ou secondaire.

Sont exclus de l'étude :

- Les locataires. Étant donné que la plupart vivent en appartement, le contexte d'élimination de l'herbe à poux (par exemple disposer d'un espace vert) semble incertain. Aussi, les statistiques récentes montrent qu'environ 71% des habitations de la région de Lanaudière sont des résidences de type unifamilial.
- Les individus vivant en institution à cause des capacités physiques souvent amoindries (centres d'accueil, centres hospitaliers, résidences pour personnes âgées, etc.).
- Les propriétaires des terrains commerciaux, institutionnels (y compris gouvernementaux)

5. Veuillez indiquer la pertinence de la population retenue :

- a) pas pertinent → Passez à la question 5.1
- b) peu pertinent → Passez à la question 5.1
- c) assez pertinent → Passez à la question 6
- d) très pertinent → Passez à la question 6

5.1. Indiquez les raisons pour lesquelles vous considérez que la définition de la population n'est «pas pertinente» ou «peu pertinente».

5.2. Nous apprécierions recevoir vos suggestions afin de définir une population, qui serait, selon vous, davantage pertinente.

Annexe II : Questionnaire d'enquête qualitative

CONSIGNES POUR RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE

Bonjour, mon nom est _____ du Bureau d'intervieweurs professionnels. Nous avons été mandatés par la Direction de santé publique et d'évaluation de Lanaudière pour réaliser un sondage d'environ 5 minutes sur l'herbe à poux. Puis-je parler à la personne de 18 ans (et plus dont la date d'anniversaire est la plus récente?)

Si la personne accepte de participer

L'herbe à poux est une plante annuelle émettant de grandes quantités de pollen lors de sa floraison pendant l'été. Le pollen de l'herbe à poux est la principale cause des allergies saisonnières communément appelées rhume des foins.

1. Vous devez répondre à toutes les questions EN N'UTILISANT QUE QUELQUES MOTS OU PHRASES COURTES.
2. Les réponses que vous donnerez sont anonymes.

-
1. Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à éliminer l'herbe à poux dans votre entourage durant l'été?
 2. Qu'est-ce qui vous empêcherait d'éliminer l'herbe à poux dans votre entourage durant l'été?
 3. Parmi les personnes importantes pour vous, qui souhaiterait (aient) que vous éliminiez l'herbe à poux dans votre entourage durant l'été?
 4. Parmi les personnes importantes pour vous, qui désapprouvait (aient) que vous éliminiez l'herbe à poux dans votre entourage durant l'été?
 5. Quel(s) avantage(s) voyez-vous à éliminer l'herbe à poux dans votre entourage durant l'été?
 6. Est-ce qu'éliminer l'herbe à poux dans votre entourage durant l'été présente des inconvénients pour vous? Si oui, lesquels?
 7. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous? (LIRE)

18 à 24 ans	1
25 à 44 ans	2
45 à 64 ans	3
65 ans et plus	4

8. Quels sont les 3 premières lettres et chiffres de votre code postal?

MERCI POUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION!

Annexe III : Questionnaire d'enquête quantitative

CONSIGNES POUR RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE

Bonjour, mon nom est _____ du Bureau d'intervieweurs professionnels. Nous avons été mandatés par la Direction de santé publique et d'évaluation de Lanaudière pour réaliser un sondage d'environ 10 minutes sur l'herbe à poux. Pour ce faire, nous avons besoin de parler au propriétaire de la résidence. Est-ce que vous êtes propriétaire de la résidence?

Si aucun propriétaire dans le ménage appelé, remercier et terminer.

Si la personne accepte de participer, lire le court texte suivant :

Nous tentons de mesurer avec cette étude les répercussions de l'herbe à poux chez les résidents de la région de Lanaudière.

L'herbe à poux est une plante annuelle émettant de grandes quantités de pollen lors de sa floraison pendant l'été. Le pollen de l'herbe à poux est la principale cause des allergies saisonnières communément appelées rhume des foins.

Pour mettre les choses au clair avant le début du questionnaire, nous entendons par « entourage » votre milieu immédiat comprenant à la fois votre voisinage ou encore le milieu que vous côtoyez dans votre vie de tous les jours.

1. Les réponses que vous donnerez sont anonymes.
2. Vous devez choisir les réponses qui se rapprochent le plus de ce que vous pensez (ou de votre opinion).
3. Même si les questions peuvent paraître répétitives, il importe de répondre à chacune d'entre elles.

Merci de votre participation et de votre patience!

1. **Est-ce que vous seriez capable de reconnaître l'herbe à poux parmi d'autres mauvaises herbes?**

Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

2. **L'été passé (de juin à septembre environ), combien de fois avez-vous éliminé l'herbe à poux? (CP1) :**

_____ fois

3. **Au cours de l'été passé, vous avez éliminé l'herbe à poux de façon... (REG2)**

- Plutôt continue
 Plutôt discontinue
 Je n'ai pas éliminé l'herbe à poux l'été dernier

4. **Si vous éliminez l'herbe à poux cet été, croyez-vous que cela permettra... : b**

a) De réduire les allergies? b1

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

b) D'améliorer la santé des gens? b2

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

c) D'améliorer la qualité de l'air? b3

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

d) D'éviter la propagation de l'herbe à poux? b4

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

5. **Les personnes suivantes pourraient-elles influencer votre décision d'éliminer l'herbe à poux, cet été?**

a) Vos enfants? [nb 1]

<input type="checkbox"/>				
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable	Je n'ai pas d'enfants

b) Votre conjoint(e)? [nb 2]

<input type="checkbox"/>				
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable	Je n'ai pas de conjoint

c) Vos petits-enfants? [nb 3]

<input type="checkbox"/>				
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable	Je n'ai pas de petits-enfants

d) Les autres membres de votre famille? [nb 4]

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

e) Vos voisins? [nb 5]

<input type="text"/>				
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable	Je n'ai pas de voisins

f) Les personnes les plus importantes pour vous? [SN 1]

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

g) Les personnes dont vous respectez le plus l'opinion? [SN 2]

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

6. **Si vous ou quelqu'un de votre entourage aviez des symptômes d'allergie, est-ce que vous élimineriez l'herbe à poux cet été? (P1)**

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

7. **Est-ce que les facteurs suivants pourraient vous empêcher d'éliminer l'herbe à poux cet été?**

a) Ne pas être en mesure de reconnaître la plante (P2)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

b) Utiliser des produits chimiques (herbicides par exemple) (P3)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

8. **Avez-vous l'intention d'éliminer l'herbe à poux cet été? (INT1)**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

9. **Selon vous, parmi les cinq personnes que vous connaissez le mieux, combien élimine l'herbe à poux l'été? (ND1)**

<input type="checkbox"/>					
0 personne	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes

10. **Pour vous, éliminer l'herbe à poux cet été serait (PBC1)**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Très facile	Assez facile	Assez difficile	Très difficile

11. **Vous sentez-vous capable d'éliminer l'herbe à poux cet été? (PBC2)**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout à fait	Assez	Un peu	Pas du tout

12. **Percevez-vous des obstacles à éliminer l'herbe à poux cet été? (PBC3)**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout à fait	Assez	Un peu	Pas du tout

13. **Les obstacles qui pourraient vous empêcher d'éliminer l'herbe à poux cet été seront... (PBC4)**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Très nombreux	Nombreux	Rares	Très rares

14. **Vos chances d'éliminer l'herbe à poux cet été sont (INT2) :**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Très faibles	Assez faibles	Assez fortes	Très fortes

15. Vos valeurs personnelles vous inciteront-elles à éliminer l'herbe à poux cet été? PNB 1

Tout à fait	Assez	Un peu	Pas du tout

16. Serait-il dans vos principes d'éliminer l'herbe à poux cet été? PNB 2

Tout à fait	Assez	Un peu	Pas du tout

17. Vous sentiriez-vous coupable de ne PAS éliminer l'herbe à poux cet été? PNB3

Tout à fait	Assez	Un peu	Pas du tout

18. Éliminer l'herbe à poux cet été serait-il pour vous... (AACT)

a) Un geste agréable?

Tout à fait	Assez	Un peu	Pas du tout

b) Un geste satisfaisant?

Tout à fait	Assez	Un peu	Pas du tout

c) Un geste plaisant?

Tout à fait	Assez	Un peu	Pas du tout

d) Un geste utile?

Tout à fait	Assez	Un peu	Pas du tout

19. Allez-vous éliminer l'herbe à poux cet été? (INT3)

Très improbable	Assez improbable	Assez probable	Très probable

20. **Cet été, allez-vous considérer les aspects suivants dans votre décision d'éliminer l'herbe à poux ?**

a) Contribuer à améliorer la qualité de vie d'autres personnes (bienfaisance 1)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

b) Permettre aux personnes allergiques à l'herbe à poux de vivre en meilleure santé (bienfaisance 2)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

c) Agir dans les meilleurs intérêts d'une personne allergique à l'herbe à poux (bienfaisance 3)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Très probable	Assez probable	Assez improbable	Très improbable

21. **Quelles sont les chances sur 100 que vous éliminiez l'herbe à poux cet été? (INT4)**

____/100

22. **Au cours de l'été passé, avez-vous éliminé l'herbe à poux à intervalle régulier? (Reg1)**

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Je n'ai pas éliminé l'herbe à poux l'été dernier

23. **Connaissez-vous quelqu'un dans votre entourage qui est allergique à l'herbe à poux?**

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Oui	Non	Je ne sais pas

24. **Êtes-vous allergiques à l'herbe à poux?**

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Oui	Non	Je ne sais pas

25. **Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?**

Secondaire non complété	1
Diplôme d'études secondaires, incluant Diplôme d'études professionnelles	2
Diplôme d'études collégiales	3
Diplôme universitaire	4
Refus de répondre	9

26. **Dans quel groupe d'âge vous situez-vous? Est-ce : (LIRE)**

18 à 34 ans	1
35 à 49 ans	2
50 à 64 ans	3
65 ans et plus	4

27. **Quels sont les 3 premières lettres et chiffres de votre code postal?**

Note à l'interviewer : si le répondant mentionne JOK, demander dans quelle municipalité il habite.

À partir de la donnée, classer par MRC

Matawinie	1
D'Autray	2
Joliette	3
L'Assomption	4
Montcalm	5
Les Moulins	6

FIN DU QUESTIONNAIRE

*Agence de la santé
et des services sociaux
de Lanaudière*

Québec 